LE CEMPLE DE FOUNATION PROFESSIONNELLE DE L'AJEPO

J'ai conçu l'idée de former des jeunes ouvriers depuis juin 1970,
doux ans après nes études techniques en Allenagne Fédérale. La mise en application de ce projet a commencé au sein de la R.T.P. (ONATRACOM) le 4 avril
1972, lorsque je lançais le projet de former des chauffeurs-mécaniciens pour
les services de l'Etat.

Les premiers éléments de l'école de chauffeurs-mécaniciens dont j'étais

Les premiers éléments de l'école de chauffeurs-nécaniciens dont j'étais chargé, au sein de la R.T.P. terminaient leur apprentissage le 30 avril 1973 au nombre de 38. Actuellement, ces jeunes exercent la profession dans différents services publics et privés grâce à la formation professionnelle acquise.

Après mes fonctions de sous-Préfet au Ministère de l'Intérieur, j'ai repris non projet et créé ainsi un Centre Urbain de fornation et de Spécialisation professionnelle en mai 1977. J'ai débuté avec 11 candidats mécaniciens et la formation durait 4 à 6 mois.

formation durait 4 à 6 mois.
Depuis mai 1977 jusqu'au 15 août 1979, le Centre compte 4 promotions
comprenant 70 jeunes mécaniciens plus une promotion de 10 personnes préparées
par le Centre en code de la route. En tout, le Centre a formé 80 éléments
jusqu'au 15 août 1979.

Beaucoup de ces jeunes travaillent dans différents services publics et privés en qualité de chauffours-mécaniciens ou chauffeurs seulement.

S'agissant de la formation pratique dans les garages : nous avons pour l'année 1980 à partir du 15 août pour une durée de 3 mois, 30 stagiaires placés dans les garages tant publics que privés par le Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi.

S'agissant de la fornation technique (période 79 - 80) nous avons en formation:

- 37 élèves en cycle préparatoire pour une durée de 9 mois.
- 38 élèves en section nécanique-automobile, pour une durée de 9 nois
- 22 élèves en section d'électricité-mécanique pour une durée de 15 nois.

L'AJEPO a pour but :

- la fornation professionnelle et technique des jeunes
- le perfectionnement et la spécialisation des connaissances professionnelles et techniques des agents spécialisés
- aider et stimuler, en collaboration avec les autorités compétentes, les agents spécialisés formés par l'AJEPO à se grouper dans des Sociétés Coopératives.

Des conditions l'almission :

Pour être airis au Contre, il faut :

- être âgé entre 16 et 17 ans pour les jeunes qui commencent en cycle préparatoire
- entre 18 et 21 ans pour les adultes qui commencent en section nécanique-automobile

- entre 18 et 21 ans également pour les jeunes gens qui commencent en section d'électricité-nécanique
- être célibataire
- avoir terminé la 6ème primaire pour ceux qui commencent en cycle préparatoire et en section nécanique-automobile
- avoir terminé 3 ans du cycle secondaire au noins pour ceux qui commencent en section d'électricité-mécanique
- pouvoir payer des frais d'apprentissage exigé, par trimestre
- réussir le test
- être de bonne conduite
- fournir des attestations communales
- présenter une attestation d'études faites
- fournir un certificat médical
- accepter les réglèments du Centre.

Le Centre compte pour le moment 3 sections à savoir :

- 1. la section préparatoire
- 2. la section nécanique-autonobile
- 3. la section d'électricité-mécanique.

Il reste à dénarrer si les conditions le permettent, la section de fornation des chauffeurs et la section de mécanique-soudure.

Fonctionnement

- 1. Toutes les demandes se font <u>début juin</u>. Et chaque personne intéressée apporte personnellement sa demande au Directeur du Centre.
- 2. Les inscriptions se font début Août et conditionnent les frais de scolarité.
- 3. La période de formation commence avec le mois de Septembre.
- 4. Les vacances commencent début juillet et terminent avec le mois d'Août pour les élèves uniquement.

Des difficultés rencontrées

Comme tous projets qui commencent, le Centre a beaucoup de difficultés en matière d'argent pour pourvoir à ses besoins et surmonter les difficultés tel que : construction d'un atelier d'apprentissage, et des locaux pour des cours théoriques, acheter le matériel didactique, pouvoir payer lui même le personnel enseignant et de Bureau, assurances, etc....

Concernant l'ausurance, vols et dégâts

Vu la difficulté majoure de fonds insuffisants, le Centre n'est pas à mesure d'assurer les jeunes dans les garages contre les accidents et ne peut non plus garantir contre les dégâts et vols. Tout comme ils sont strictement tenus au réglèment du Centre, ils doivent dans le même sens se conformer absolument au réglèment des établissements où ils sont placés.

Souhaits

Nous demandons au Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi de bien vouloir accorder à notre personnel enseignant des possibilités d'aller ou de faire un voyage d'études à l'étranger dans le but de perfectionner leurs commaissances professionnelles et de pouvoir entrer en contact avec d'autres organisations professionnelles analogues. En outre, plusieurs agents des services publics et privés ayant exprimé le désir de fréquenter l'un ou l'autre cours dispensé au Centre, nous aimerions que leurs employeurs puissent les libérer en vue de se perfectionner et de raviver leurs connaissances.

Enfin, le Centre est disposé à prêter ses services aux entreprises professionnelles qui désireraient perfectionner leurs employés au sein même de l'entreprise. Nous serions heureux si le Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi pouvait porter à la connaissance des employeurs cette possibilité de formation permanente de nature à améliorer continuellement l'efficacité de leur personnel.

Dans l'avenir:

Le Centre compte créer des Associations coopératives avec les jeunes formés par le Centre, qui n'auraient pas eu la chance de se faire embaucher. Les associations envisagées sont par exemple : réparation des motos; vélos; vente de pièces de rechange, entretien des véhicules, dépannage sur route, réparation du matériel électrique, installer avec l'aide des bienfaiteurs des Centres de formation professionnelles dans d'autres préfectures ou même dans les Communes, ceci pour être plus près des jeunes qui ne peuvent atteindre le Centre de l'AJEPO à KIGALI.